

ANF IMMOBILIER

Société Anonyme au capital de 17 730 570 EUROS

Siège social : 32 rue de Monceau 75008 Paris

R.C.S Paris : 568 801 377

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du
code de commerce relatif au montant global des rémunérations
versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice
clos le 31/12/2012**

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

SIEGE SOCIAL : 63 RUE DE VILLIERS, 92208 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 56 57 58 59 - FAX : +33 (0) 1 56 57 58 60

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 2 510 460 EUROS - RCS NANTERRE B 672 006 483

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31/12/2012, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31/12/2012. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2012.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à **2 321 062 euros** avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2012.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Fait à Courbevoie et Neuilly sur Seine,
le 10 avril 2013



Guillaume POTEL
Commissaire aux comptes
Mazars



Rémi DIDIER
Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit




ATTESTATION

Je soussigné, Bruno Keller, Président du Directoire de la Société ANF Immobilier, Société Anonyme dont le siège social est à Paris (8^{me}), 32, rue de Monceau,

Certifie que le total des 5 meilleures rémunérations pour la société ANF Immobilier s'est élevé à 2 321 062 € pour l'année 2012.

Fait pour valoir ce que de droit.

Paris, le 10 Avril 2013.


Bruno Keller
Président du Directoire

Siège social :
32, rue de Monceau
75008 Paris- France
Tél : +33 (1) 44 15 01 11
Fax : +33 (1) 47 66 07 93
www.anf-immobilier.com